

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Laval risque de perdre une ressource essentielle pour ses familles – 3^e plus grande ville du Québec, plus de 4 000 naissances par année, un seul CRP

Laval, le 21 septembre 2016 – Mieux-Naître à Laval (MNL), seul centre de ressources périnatales (CRP) situé dans cette région, constitue un **maillon essentiel du continuum de services** offerts aux familles lors de la période périnatale, c'est-à-dire avant, pendant et après la naissance d'un bébé. Les CRP offrent des services alternatifs et complémentaires à ceux dispensés par le réseau public de la santé et sont, ailleurs au Québec, financés conjointement par le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) et les usagers. La **complémentarité** de l'offre de services est un fondement constitutionnel des CRP.

Les CRP du Québec ont développé leurs services sous le modèle de l'[économie sociale](#), se fondant donc sur l'entrepreneuriat collectif, ce qui implique le développement de marché, la tarification et la viabilité financière. C'est de cette façon que les CRP favorisent la continuité, la qualité et l'accessibilité des services (la gratuité étant également possible). C'est du moins ce que le MSSS a prévu, en plus de se doter d'un outil pour actualiser la [Politique de périnatalité du Québec](#), lorsqu'il a contribué à développer les CRP à la fin des années 90 et c'est le modèle que MNL a rigoureusement mis en place ces dernières années.

« Le hic, affirme Lysane Grégoire, directrice générale de MNL, c'est que le MSSS n'a toujours pas de financement pour le CRP qui dessert les familles de Laval, ce qui risque d'entraîner sa fermeture. On parle ici du seul CRP dans la 3^e plus grande ville du Québec où 4 300 bébés naissent chaque année! Alors que les besoins sont évidents et que la clientèle augmente de jour en jour, il faudrait fermer? »

MNL est le fruit d'une démarche partenariale concertée qui s'inscrit dans la volonté régionale de reconnaître la contribution particulière du milieu communautaire et dans les préceptes de la Loi sur la santé et les services sociaux :

- MNL joint la Table en périnatalité coordonnée par le CSSS de Laval en novembre 2010, une Table qui réunit le réseau institutionnel de la santé et ses partenaires communautaires. En janvier 2011, cette Table convient d'inclure au [Projet clinique de Laval](#) (page 87) la mise en place du CRP comme cible prioritaire et participera ensuite à l'analyse des besoins et à la définition des services à développer.
- Seul organisme communautaire à Laval dédié à la période périnatale, MNL actualise l'un des objectifs du Projet clinique qui souligne l'apport original du communautaire et permet un « meilleur équilibre entre une logique curative et de planification de services avec une logique préventive et d'organisation communautaire. » (page 78)
- Le Projet clinique de Laval mentionne également : « Le conseil d'administration [du CISSS de Laval] et les membres de la Corporation de développement communautaire de Laval (CDC) veulent s'assurer qu'au-delà des services offerts à la population, tous les acteurs du réseau de la santé reconnaissent l'autonomie et le caractère alternatif des pratiques communautaires comme une contribution essentielle à la santé et au bien-être de la population. » (page 78)
- La Loi sur la santé et les services sociaux stipule que les CISSS ou CIUSSS doivent « collaborer avec les autres intervenants du milieu, incluant le communautaire, en vue d'agir sur les déterminants de la santé et les déterminants sociaux [...] ». (L.R.Q., chap. S-4.2, art. 100)

L'approche des CRP est globale et personnalisée et les activités sont adaptées aux réalités régionales afin d'éviter tout chevauchement. Ainsi, l'implantation de MNL a reposé sur un [partenariat fonctionnel](#) entre l'organisme, l'ancienne Agence de santé et de services sociaux de Laval (remplacée aujourd'hui par le CISSS de Laval), et le milieu communautaire, garantissant ainsi la réussite du projet et **évitant tout dédoublement de services**.

MNL [complète l'offre de base et investit une niche non occupée à Laval](#) par [sa programmation riche et originale](#). Les activités organisées par MNL sont tenues dans ses [locaux chaleureux et accueillants](#) qui offrent un milieu de vie interculturel où il fait bon de se retrouver, semaine après semaine, avec d'autres familles qui vivent des expériences semblables.

L'approche de MNL s'appuie sur les connaissances récentes dans les domaines de la prévention, du capital social, de l'égalité et de l'intégration citoyenne, de même que sur l'implication des parents dans l'organisation, l'offre et l'appréciation des services et leur sentiment d'appartenance. MNL est fier de soutenir les familles lavalloises en les aidant à vivre la naissance de leur bébé dans la confiance et de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible. MNL souhaite poursuivre sa mission et ainsi :

- Favoriser le développement du lien d'attachement parent-enfant si fondamental à l'épanouissement de la génération de demain;
- Soutenir l'adaptation des parents à leurs nouveaux rôles;
- Contribuer à la réduction des interventions obstétricales évitables, un objectif de la Politique de périnatalité du Québec;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de santé publique en allaitement;
- Briser l'isolement et favoriser la solidarité avec et entre les familles.

À propos de Mieux-Naitre à Laval

[Mieux-Naitre à Laval](#) est un organisme communautaire à but non lucratif et une entreprise d'économie sociale qui soutient les parents lors de la venue d'un bébé en leur offrant des services en périnatalité. En offrant un **milieu de vie communautaire et interculturel**, le CRP de Laval renforce le réseau social et agit en prévention. L'**implication des parents** est privilégiée et favorise le développement d'un sentiment d'appartenance. Chez Mieux-Naitre à Laval, les parents sont outillés, informés et ils bénéficient d'un **soutien personnalisé qui les aide à s'adapter à leur nouveau rôle maternel ou paternel**.

L'organisme, dont la mission relève du MSSS, est incorporé sous la partie 3 de la Loi sur les compagnies au Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada. Mieux-Naitre à Laval est membre du [Réseau des Centres de ressources périnatales \(CRP\) du Québec](#) et du [Pôle régional d'économie sociale de Laval \(PRESL\)](#).

Autre documentation:

- Feuillet d'information (ci-joint)
- [Pournosbebes.org](#) - microsite de la campagne de financement d'urgence

Entrevues, information : Simon Falardeau | 514 755-5831

